

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de Soins et d'Education Marika Inc.		Date d'inspection Le 11 février 2026
Nom de l'établissement Les Petits Coeurs Marika		Numéro de permis 2024113
Adresse 689 boulevard Éverard H. Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C5		Numéro de téléphone (506) 475-8525
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 20	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	11 févr. 2026	11 févr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Le café ne peut pas être dans une tasse Tim Hortons. Il doit obligatoirement être dans une tasse étanche, et ce, même lorsqu'il est hors de portée des enfants, y compris dans le groupe des 4 ans.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio pour le groupe des 4 ans était conforme. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.</li> <li>- Aucun incident mineur ou majeur n'a besoin d'être déclaré.</li> <li>- Aucune exclusion n'a été nécessaire. Les parents gardent les enfants à la maison.</li> <li>- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.</li> <li>- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile</li> </ul> <p>Observation de la collation fournie par les parents.</p> <p>Les enfants quittent l'école pour la garderie ou pour la maison vers 11 h.</p>

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 11 février 2026

Date

original signé par  
Mélissa Bard  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"